

COMMUNIQUE
de candidature pour l'inscription au
Mastère professionnel en Gestion de l'information et des documents numériques
Année universitaire 2021-2022

L'Institut Supérieur de Documentation (ISD) relevant de l'Université de la Manouba, annonce l'ouverture des candidatures pour une formation pour l'obtention du diplôme du Mastère professionnel en Gestion de l'information et des documents numériques.

Début des cours : La formation commence le 13 septembre 2021 et s'étale sur deux années.

Capacité d'accueil : 30 places.

Conditions de candidature :

- Peuvent candidater pour ce parcours, les titulaires d'une licence fondamentale, d'une licence appliquée régime LMD ou d'une maîtrise de l'ancien régime délivrées par l'ISD ou par une autre institution universitaire tunisienne dans les spécialités de : Gestion, Management, Droit, Economie, Commerce, Informatique, Sciences humaines et sociales, Arts et Langues vivantes.
- Pour les étudiants étrangers, les dossiers de candidature doivent être adressés, par la voie diplomatique au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en Tunisie (Direction Générale de la Coopération Internationale).

Modalités d'inscription :

- **Du 9 juin au 20 Juillet 2021 :** Dépôt de candidatures en ligne
- **30 juillet 2021:** Mise en ligne et affichage de la liste des candidats présélectionnés.
- **02- 16 août 2021 :** Dépôt des dossiers des candidats présélectionnés en format papier directement à l'ISD (chaque jour de 09 :00 à 13 :00, excepté les dimanches et jours fériés), ou par voie postale à l'adresse suivante :

Institut Supérieur de Documentation (ISD)
Campus universitaire -2010 Manouba, Tunisie.

Documents à fournir (pour les candidats présélectionnés)

Les pièces du dossier de candidature doivent être classées obligatoirement dans l'ordre suivant :

- 1- Deux (02) photos d'identité
- 2- Une copie de la carte d'identité nationale (ou du passeport pour les étrangers).
- 3- Un formulaire de candidature dûment rempli (à télécharger du site de l'ISD ou à retirer directement du bureau d'ordre de l'ISD).
- 4- Un curriculum vitae détaillé du candidat.
- 5- Une copie certifiée conforme du baccalauréat.
- 6- Une copie certifiée conforme du diplôme de la licence ou de la maîtrise, et de la décision d'équivalence, s'il s'agit d'un diplôme étranger. Le cas échéant une attestation de réussite ou un relevé de notes sont acceptés de la part des nouveaux diplômés de l'année 2018-2019. La candidature finale reste sous réserve de compléter le dossier par une copie certifiée conforme du diplôme.
- 7- Une copie des relevés de notes de toutes les années d'études, y compris les années de redoublement, classés par ordre croissant des années d'études.
- 8- Une lettre de motivation montrant les objectifs recherchés à travers l'inscription à ce mastère.
- 9- Deux enveloppes timbrées en recommandées, avec l'adresse du candidat.

NB : Tout dossier incomplet ou retardataire est refusé. Le soin donné à l'organisation du dossier et la fiabilité des informations sont pris en compte dans l'évaluation de la candidature.

- Le candidat ne peut postuler qu'à un seul mastère.

Conditions d'admission :

Les candidats seront sélectionnés sur la base d'une évaluation de leurs dossiers. La liste des admissibles sera publiée sur le site de l'ISD.

-04 septembre 2021 : Convocation des candidats pour l'entretien oral

-08-09 septembre 2021 : Entretien oral

- 10 septembre 2021 : Proclamation des résultats et affichage, sur le site de l'ISD, de la liste des candidats